Saint-Sym'info

INFORMATIONS MUNICIPALES • N°133 - NOVEMBRE 2026



PENSER LA VIE DE NOS QUARTIERS : DU RATTRAPAGE À UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

saintsymphoriendozon.fr

RÉTRO • ÉDITO • AU FIL DE L'O • O CŒUR DE • TUTO • MÉMO • LIBRE EXPRESSION • OCTOBRE ROSE

RÉTRO

Seniors

Sensibilisation à la sécurité numérique animée par Philippe Mougeot,

responsable informatique de la commune, le 8 octobre. Un des ateliers proposés par le Centre communal d'action sociale lors de la semaine bleue, consacrée aux retraités et seniors.





Jeunesse

Rentrée en musique des 6e du collège Jacques Prévert

qui ont interprété des chants autour du vivre-ensemble, de la bienveillance, de l'amitié et de la joie, le 7 octobre. Des jeunes attentifs, impliqués et heureux de chanter ensemble. Un grand merci à Catherine Boyer, principale du collège, Catherine Champion, professeure de musique, référente culture, aux enseignants et aux élèves.



Commerce local

Partage des coups de cœur de la rentrée littéraire

avec les libraires des Cocottes rousses, le 1er octobre à la bibliothèque.



Vie scolaire

Rencontre avec les élus, les services municipaux et les enseignants

des trois groupes scolaires, le 28 septembre. Un temps d'échanges après la rentrée pour favoriser les liens entre la mairie et les écoles.

ÉDITO



Une citrouille à décorer, des livres à partager, un skatepark inauguré : derrière ces moments, il y a une même ambition : faire vivre Saint-Symphorien-d'Ozon et rapprocher ses habitants. Dans une actualité souvent préoccupante, ces rendez-vous nous rappellent combien la vie locale, les rencontres et l'engagement de chacun sont précieux.

La préparation de la fête de la citrouille a réuni parents d'élèves, écoles et producteurs locaux. Octobre rose a mobilisé les enfants du centre de loisirs ; la Semaine bleue a favorisé les échanges entre seniors et agents municipaux. La rentrée littéraire, les rencontres avec les équipes éducatives et les événements associatifs racontent, eux aussi, une Commune qui se retrouve et agit ensemble.

Le 2 octobre, nous avons inauguré le skatepark familial, une réalisation importante que nous avons menée de la définition du besoin à son ouverture. Le Conseil municipal des enfants a été associé au projet. Aujourd'hui, les jeunes et les familles disposent d'un nouvel équipement pour se retrouver et pratiquer.

« D'autres projets suivent, et pour chacun d'eux nous en mesurons les besoins, les coûts et les moyens de fonctionnement. C'est cette exigence qui guide notre action : avancer concrètement, sans perdre de vue l'avenir. »

Elle vaut aussi pour notre centre-ville. Face aux fermetures de commerces, nous voulons soutenir ceux qui font vivre nos rues. Ainsi, les commandes municipales pour les pots et buffets sont désormais ouvertes à un maximum de commerçants symphorinois. Les animations du 8 décembre et le « jeu de l'anomalie » seront autant d'occasions de les retrouver, nous vous y attendons nombreux !

Notre manière de vous informer évolue également. Ce numéro laisse déjà apparaître des changements ; ils ne sont qu'une première étape. En décembre, un questionnaire vous permettra de nous dire ce que vous attendez du *Saint-Sym'info*.

Informer, c'est aussi expliquer les choix qui engagent demain. Notre dossier sur l'urbanisme revient sur le rattrapage en logements sociaux et le développement de la Commune, sur les conséquences pour les écoles, les déplacements, les équipements et les services. Accueillir de nouveaux habitants doit aller de pair avec une vision d'ensemble, une programmation des investissements et une attention constante à notre cadre de vie.

Faire vivre la commune aujourd'hui, préparer celle de demain et vous associer à ces choix : voilà le fil conducteur de notre action. Avec les agents, les associations, les commerçants et les habitants, nous voulons faire de cette période de changement une dynamique collective, un lieu de vie qui nous rassemble et nous ressemble.

Arnaud Deleu
Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon
Vice-président de la Communauté de communes du pays de l'Ozon

Agenda

Vaccination grippe / Covid
Lundi 9 novembre
De 14 h 00 à 17 h 00
Bâtiment Jardin d'hiver - Parc Dupoizat
Sur inscription en mairie auprès du CCAS pour les + de 65 ans
> Pharmacies, médecins, infirmières, sages-femmes, les professionnels de la santé assurent les vaccins tout au long de l'année.

Commémoration Armistice 1918
Mercredi 11 novembre
11 h 30
Place Charles de Gaulle

Don de sang
Jeudi 12 novembre
De 15 h 45 à 19 h 15 à l'Orangerie
Présenter une pièce d'identité
Ne pas venir à jeun
Par l'Établissement français du sang

LA COMMUNE S'ÉQUIPE D'UN RADAR JUMELLE



Contrôle inopiné de vitesse avec un radar jumelle.

La police municipale a fait l'acquisition d'un cinémomètre laser, ou radar jumelle, pour mesurer à distance la vitesse des véhicules. Les contrôles aléatoires menés sur le territoire symphorinois du lundi au dimanche, de jour comme de nuit, sont dans un premier temps pédagogiques (sauf pour les grands excès de vitesse) avant d'être répressifs. Le choix du matériel s'est fait en concertation avec la gendarmerie qui pourra s'en servir en autonomie ou avec les policiers municipaux.

L'objectif affiché est d'apaiser la circulation pour assurer la sécurité des piétons comme celle des usagers de la route.

SÉCURITÉ : LA PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTION

Une réunion publique organisée par la commune a été consacrée à la relance de la participation citoyenne, le 8 octobre. Jeanne d'Anglejan, réserviste citoyenne de défense et de sécurité, a présenté aux habitants les objectifs, le fonctionnement et les bénéfices de ce dispositif. Il vise à renforcer la vigilance collective, favoriser les échanges entre riverains, contribuer à la prévention des actes de délinquance ou d'incivilité, en lien étroit avec les forces de l'ordre. Aujourd'hui, plusieurs citoyens référents sont déjà engagés dans cette démarche. Ce réseau, renforcé, pourra constituer un maillage efficace sur l'ensemble du territoire.

> Vous souhaitez vous investir dans la vie locale et participer à cette démarche citoyenne ? Faites-vous connaître auprès d'Aurélie Wices-Moreau, conseillère municipale, membre de la commission Sécurité : a.wices-moreau@saintsymphoriendozon.fr

CHAUFFAGE AU BOIS : AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Le chauffage au bois représente jusqu'à 70 % des émissions de particules fines sur l'agglomération lyonnaise. Afin d'améliorer la qualité de l'air, l'utilisation des appareils de chauffage au bois à foyer ouvert et peu performants est prohibée selon un calendrier étalé sur plusieurs années.

Au 1er avril 2026, l'utilisation de foyers ouverts est devenue interdite.

Au 1er avril 2028, les appareils non performants, antérieurs à 2002, seront interdits.

Un conseiller de l'Agence locale de la transition énergétique du Rhône (Alte 69) pourra vous orienter vers les dispositifs d'aides adaptés à votre situation.

> https://www.alte69.org/fr/ ; 04 37 48 25 90

État civil

• Naissances •

Auguste Lemoine (03/07)
Léon Drevon Journet (11/07)

Pour faire connaître un parrainage civil, une naissance, un mariage, un pacs, un décès, un formulaire est à votre disposition à la mairie ou en ligne : www.saintsymphoriendozon.fr : Mes démarches.

• Mariages •

Véronique Wawrziniak et Daniel Barbosa (23/05)
Sylvie Le et Alexis Duvert (13/06)
Amélie Montezin et Norman Lorton (27/06)
Alexandra Tozzoli et Stéphane Alcazar (04/07)
Gaëlle Mortamais et Éric Mattera (18/07)
Séverine Reboullet et David Florin (17/08)



Vue depuis l'avenue La Colombière

Penser la vie de nos quartiers : du rattrapage à un développement maîtrisé

Saint-Symphorien-d'Ozon est entré dans une période de transformation urbaine. Douze années de production insuffisante de logements sociaux et de confrontation avec les objectifs fixés par l'État ont conduit à une situation de carence et à un besoin de rattrapage.
Une évolution qui aurait pu être anticipée et répartie progressivement dans le temps se concentre désormais sur quelques années.

L'arrivée des nouveaux habitants sur une période beaucoup plus courte impose d'adapter nos écoles, nos équipements, nos réseaux et nos services publics de manière plus rapide. Ce développement nécessite de nouveaux investissements, mais aussi des moyens humains et financiers supplémentaires pour assurer durablement leur fonctionnement.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Quelles sont les conséquences des décisions passées ? Et surtout, comment mieux organiser notre développement pour préserver notre cadre de vie tout en accueillant de nouveaux habitants ?

Ce dossier revient sur les enjeux de cette transformation et sur la nouvelle méthode engagée pour construire un développement plus harmonieux, maîtrisé et bénéfique à tous les Symphorinois.

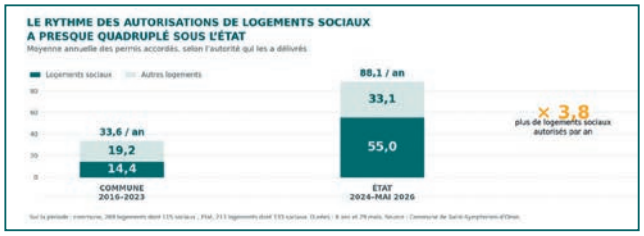
12 ANNÉES DE RETARDS UN RATTRAPAGE À ORGANISER

La production de logements sociaux

Depuis 2001, Saint-Symphorien-d'Ozon est soumise à la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) qui fixe un objectif de logements sociaux. Cet objectif est aujourd'hui de 25 % des résidences principales.

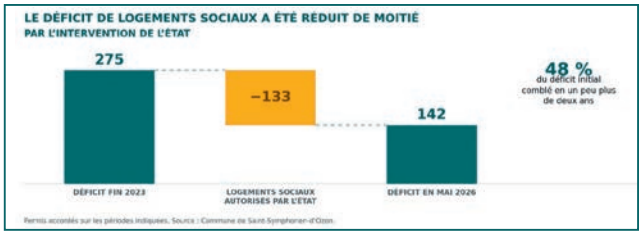
Entre 2016 et 2023, 269 logements ont été autorisés dans la commune, dont 115 logements sociaux. À la fin de 2023, SaintSymphorien-d'Ozon comptait 13,96 % de logements sociaux sur la commune. Il en manquait alors 275 pour atteindre le taux légal de 25 %.

La commune n'avait pas atteint l'objectif intermédiaire fixé pour la période 2020-2022. L'État a donc prononcé un arrêté de carence. À partir de 2024, il a repris l'instruction des permis de construire collectifs (dès 2 logements) et la commune a dû payer une pénalité financière.



Document interne d'urbanisme

Entre 2024 et 2026, l'État a autorisé 211 logements, dont 133 logements sociaux. Ces 133 logements sociaux ont mathématiquement suffi à faire sortir Saint-Symphorien-d'Ozon de la carence.



Document interne d'urbanisme

Aujourd'hui, par l'action de l'État, 133 logements sociaux supplémentaires sont programmés : la commune est sortie de l'état de carence.

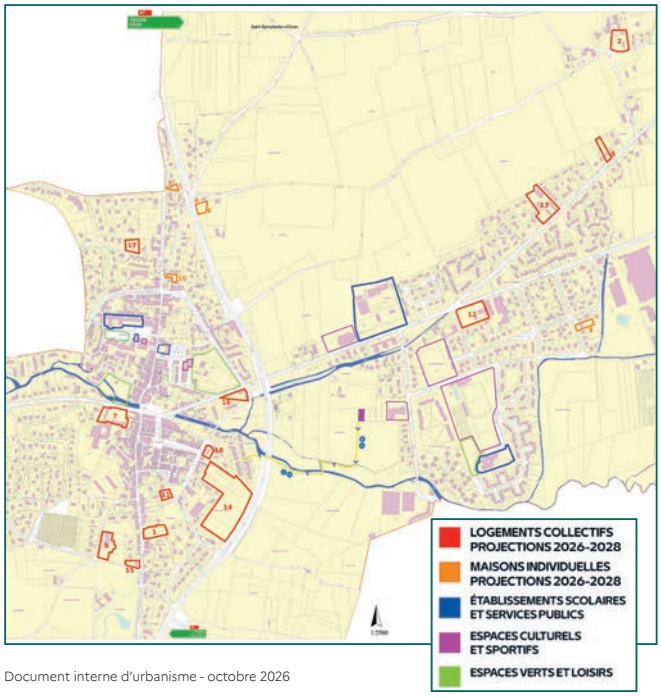
UNE PÉRIODE QUI A PESÉ SUR LA COMMUNE

Les pénalités nettes notifiées à la commune se sont élevées à 219 800 € en 2024, puis à 174 993,67 € en 2025. À titre de comparaison, une pénalité annuelle de cet ordre de grandeur représente le coût d'une année de fonctionnement de la police municipale. Ce sont des sommes importantes qui réduisent les moyens disponibles pour les projets et les services publics.

REPRENDRE LA MAIN POUR MIEUX PILOTER

Ne plus regarder les permis un par un

Route de Corbas, Petit Chantoire, route d'Heyrieux, rue du Plâtre, mais aussi les secteurs Colombière, Terreaux ou Burago : plusieurs projets et lieux sont identifiés. Ils n'en sont pas tous au même stade et ne sont pas tous autorisés. Leur point commun est qu'ils peuvent modifier la vie autour d'eux. Combien de familles emprunteront le même carrefour ? Les écoles et les réseaux pourront-ils répondre aux besoins ? Les nouveaux quartiers seront-ils reliés au centre-ville par des cheminements sûrs ? Les espaces publics et les lieux de rencontre pourront-ils être préservés ? Ces questions doivent être étudiées avec les habitants, avant de décider. Les effets d'une opération se répercutent dans les rues, les équipements, les écoles. Si le groupe scolaire des Marais, agrandi, est en mesure d'accueillir de nouveaux élèves, des travaux seront nécessaires à l'école du Parc, et ce, malgré une baisse de la natalité.



Document interne d'urbanisme - octobre 2026

Plus de logements sociaux réservés aux Symphorinois

La commune a retrouvé sa compétence en matière d'urbanisme en mai 2026. Sur les opérations déjà autorisées, tout ne peut plus être modifié. Toutefois, il est encore possible d'agir sur certaines de leurs conséquences et mieux défendre les intérêts des Symphorinois.

C'est aussi le cas pour l'accès au logement social. Pour la plupart des nouveaux programmes, la commune peut désormais proposer des dossiers pour 40 % des logements sociaux de chaque programme, contre 10 % auparavant.

Cela donne à la commune davantage de possibilités pour appuyer les candidatures de Symphorinois : un jeune qui cherche son premier logement, une famille qui s'agrandit, un aîné qui souhaite rester dans la commune ou une personne confrontée à un accident de la vie.

Prévoir les besoins et les moyens

Lancée en 2027, une analyse démographique précisera la population à venir à partir du nombre de logements prévus et de leur typologie, du T2 au T5. Selon cette projection municipale, les projets pourraient accueillir environ 1 200 habitants supplémentaires à moyen terme.

Une étude urbaine a également été engagée pour examiner comment les programmes d'aménagements peuvent s'intégrer dans la ville et permettre de relier les habitants aux services, aux commerces et aux transports.

Il faudra bâtir un plan pluriannuel d'investissement dès le prochain budget, rechercher les subventions et étudier les dispositifs légaux qui permettent de faire participer les aménageurs au financement des équipements rendus nécessaires par leurs programmes.

Néammoins, le coût d'un équipement ne s'arrête pas à sa construction. Une classe, un gymnase ou un parc demande ensuite de l'entretien, de l'énergie, du matériel et des agents municipaux. Les budgets de fonctionnement et les équipes devront donc évoluer avec les besoins pour maintenir la qualité des services.



La venue le 15 octobre de Catherine Haller, Sous-préfète en charge du Rhône Sud, a permis des échanges avec les élus et une visite de différents points de la commune. Parmi eux, la déchetterie sauvage et le projet immobilier contesté au Petit Chantoire en présence de riverains.

Une méthode avec l'État et toutes les expertises

La venue à Saint-Symphorien-d'Ozon de la sous-préfète Catherine Haller a confirmé le principe d'un accompagnement de l'État autour d'un plan-guide. Ce document aidera à mettre les projets en perspective, à mesurer leurs effets cumulés et à préparer une stratégie d'aménagement cohérente.

Concrétisé en 2027, ce plan-guide éclairera les décisions municipales sans les remplacer. La commune devra arbitrer les priorités, en lien avec ses partenaires, et définir les financements. Les modalités précises de la démarche et de la participation des habitants restent à définir.



CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN

Accueillir de nouveaux habitants, c'est aussi donner une nouvelle énergie à la commune.

Un centre-ville où l'on aime venir

Commerces, marchés, terrasses, stationnement, cheminements piétons : il faut faire vivre le centre-ville tout en préservant son caractère. Ces questions seront travaillées avec celles et ceux qui le fréquentent.

Plus de nature, des trajets plus sûrs

La volonté est de préserver les arbres et les espaces verts, créer des lieux de fraîcheur et sécuriser les trajets du quotidien, notamment aux abords des écoles. Les aménagements doivent tenir compte de cette diversité et permettre à chacun de se déplacer en sécurité, y compris aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec une poussette.

La parole aux Symphorinois

Les habitants connaissent leurs rues et leurs usages mieux que quiconque. Il faut partir de leur expérience, de leurs difficultés et de leurs idées. Les modalités de cette participation seront précisées au fil de la démarche.

Un skatepark familial inauguré

L'engagement pris a été respecté. Un skatepark, nouvel équipement ludique et sportif, a été inauguré le 2 octobre. Pensé pour découvrir, essayer, apprendre et progresser, il offre plusieurs possibilités d'activités : deux rampes de lancement, un module central, une rampe et des agrès pour vélos. Un lieu où les enfants peuvent faire leurs premiers tours en trottinette ou en skateboard, où les jeunes peuvent prendre confiance et progresser, où l'on peut venir en vélo, où les familles peuvent se retrouver. Les associations et les écoles peuvent aussi l'utiliser pour des initiations, des démonstrations ou des animations autour des sports urbains.

Situé sur le parking arrière de l'espace Louise Labé, à côté de terrains et de champs, il est facilement accessible depuis le centre bourg et le quartier des Marais.

La commune a consacré 40 000 € à cet aménagement.



Associés au projet, les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont participé à l'inauguration.





Des enfants et des parents conquis par ce nouvel espace de loisirs.

L'équipement de loisirs est situé à proximité du chemin de l'Ozon, derrière l'espace Louise Labé.

TUTO

France services

FRANCE SERVICES, UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES ET FACILITER VOTRE ACCÈS AUX DROITS.

Besoin d'aide pour une démarche administrative ?

Une question concernant vos droits ? Des difficultés pour réaliser une démarche sur internet ? Le service France services, situé au sein de la Maison du Rhône de Saint-Symphorien-d'Ozon (rue de la Barbandière), vous accompagne gratuitement dans vos démarches du quotidien.

Dans un cadre confidentiel et bienveillant, deux conseillers sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches auprès de nombreux organismes publics tels que l'Assurance Maladie, la CAF, France Travail, l'Assurance Retraite ou encore les Finances publiques.

Vous pouvez notamment être accompagné pour :

- créer et utiliser un compte en ligne ;
- effectuer une demande de carte grise ou de permis de conduire ;
- réaliser votre déclaration d'impôts ;
- effectuer des démarches liées à la santé, à la retraite ou aux prestations familiales.

Que vous soyez débutant ou déjà à l'aise avec l'informatique, les conseillers France services vous apportent un accompagnement personnalisé pour faciliter vos démarches et vous permettre de gagner en autonomie.

Afin de bénéficier d'un accompagnement dans les meilleures conditions, il est vivement conseillé de prendre rendez-vous.

5 bis rue de la Barbandière
04 78 02 34 90
mdr.st-symphorien-ozon@rhone.fr

Service gratuit et ouvert à tous



Permanence France services délocalisée en mairie le 15 octobre afin de mieux faire connaître cet accompagnement gratuit.

Publication mensuelle de la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon (sauf en août)

Directeur de la publication : **Arnaud Deleu**
Conception graphique : **Latitude Saint-Herblain**
Mise en page : **Catherine Ornon**
Photos : **ville de Saint-Symphorien-d'Ozon sauf mention**
Impression : **ICA**
Tirage : **2700 exemplaires**
Distribution : **services techniques municipaux**

Restons informés

Hôtel de Ville
24 rue Centrale
69360 Saint-Symphorien-d'Ozon
04 78 02 36 36

• www.saintsymphoriendozon.fr
• www.lavillalouvier.fr
• mairie@saintsymphoriendozon.fr

• Ville de Saint-Symphorien-d'Ozon
• Espace Louise Labé

Application «Saint-Sym'»:
• Info / Signalement : propreté, éclairage public, espaces verts / Notification
> *Pensez à sa mise à jour !*

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, signalez-vous !

MÉMO

espace Louise Labé

> Cinéma*



Les Misérables
Mar. 10



Karma
Mar. 17



Moulin
Mar. 24



Quelques mots d'amour
Ven. 27

*Séances à 20 h 00

> Théâtre musical



Barbara, de théâtre en théâtre...
Ven. 20
20 h 30

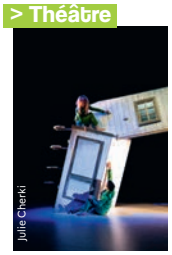
> Ciné jeunesse



Séances à la carte toute l'année pour les écoles, les collèges et les centres de loisirs par le biais de l'opération Cin'école et du pass Culture.

En novembre :
Le Corset et Paddington

> Théâtre



Petit-Bleu et Petit-Jaune
9 et 10
Spectacle offert à tous les écoliers

Bibliothèque

Lectures enfantines
Merc. 4 à 10 h 30
(0-3 ans)
Merc. 18 à 10 h 30
(dès 4 ans)

Ciné mômes
Merc. 4 à 16 h 00
(dès 4 ans)

Clubs de lecture
- **Bulles de Sang d'encre**
Ven. 6 à 18 h 30
- **BDvores**
Sam. 7 à 11 h 00
- **Premier roman**
Jeu. 12 à 19 h 15

Spectacle jeunesse Duo Les Grumeaux
Merc. 25 à 10 h 00
Voyage sonore poétique, festif et humoristique
Dès 3 ans – 45 min
Gratuit, sur inscription

> Animations gratuites



Vie associative

Journée d'hiver-tissante
Dim. 15
Jeux avec Oika Oika, livres avec Les Cocottes rousses, shooting photo sur le thème « Un Noël au chalet » par la photographe Stéphanie Lapierre (réservation payante par QR code)
Buvette et restauration sucrée
De 10 h 00 à 16 h 30
à l'Orangerie
Entrée gratuite, ouverte à tous
Par l'APE des Marais



Vide-greniers
Dim. 22
Dès 8 h 00 à la maison de retraite
Par l'Association des Enfants et Amis de Châteauvieux : 06 14 26 72 92

Téléthon
Sam. 5 décembre
Dès 17 h 30 à l'espace L. Labé
Chanteurs, danseurs, tombola, tartiflette, soupe de cresson...
Pour prêter main forte : réunions hebdomadaires les mercredis à 19 h 00 au Jardin d'hiver (parc Dupoizat)
> ozonlasolidarite@gmail.com



LIBRE EXPRESSION

Ozon Agir

HÔTEL DES BUFFIÈRES : 1,2 M€ INSCRITS AU BUDGET MALGRÉ LES ALERTES

En mai 2024, la CCPO approuvait l'acquisition de l'Hôtel des Buffières pour y installer l'École de musique de l'Ozon. Mais les études menées jusqu'en octobre 2025 ont révélé un bâtiment inadapté à cet usage : planchers à renforcer, fondations ne permettant pas de supporter les charges supplémentaires, contraintes de sécurité et d'accessibilité. Le coût prévisionnel passait de 3,36 à 7,22 M€, hors voirie et réseaux.

Face à ces obstacles, renoncer au projet relevait du bon sens et d'une gestion responsable, non d'un choix politique. La question est plutôt de savoir quand il fallait en tirer les conséquences.

En mars 2026, malgré les difficultés mises en évidence par les études, l'ancienne municipalité inscrivait toujours 1,2 M€ de recettes attendues de cette vente au budget communal, voté douze jours avant les élections. Le bureau communautaire décidait le 22 juin de ne pas poursuivre le projet ; le conseil communautaire en actait l'abandon le 5 octobre.

Ce n'est donc pas l'abandon que nous contestons, mais le maintien d'une recette aussi importante alors que la réalisation de la vente était sérieusement compromise. Cette prévision interroge sur la sincérité du budget adopté.

Quelles conséquences pour les Symphorinois ? Cette somme devait contribuer à financer nos investissements : la rénovation de l'espace Henri Cochet, achevée en 2026, les installations photovoltaïques envisagées au parking Louise Labé et à l'école du Parc, la rénovation énergétique du gymnase communal et d'autres travaux sur nos équipements.

Les opérations déjà réalisées ou engagées doivent être financées. Pour les projets à venir, il faudra établir des priorités : en maintenir certains, en reporter ou redimensionner d'autres. Aucun abandon n'est aujourd'hui arrêté.

Nous avions alerté les Symphorinois dès notre premier bilan sur des recettes insuffisamment sécurisées. Les Buffières en donnent une illustration concrète.

Notre responsabilité est double : rétablir une trajectoire budgétaire crédible et trouver un avenir à ce bâtiment dans une réflexion d'ensemble sur le secteur du parc.

Des recettes réalistes, des dépenses maîtrisées, des projets aux financements identifiés : c'est ainsi que nous entendons tenir nos engagements.

Citoyens d'Ozon

Les dernières annonces de la municipalité évoquent la préparation d'un plan de mandat et d'une programmation pluriannuelle des investissements. Une démarche nécessaire pour donner un cap à notre commune qui doit désormais se traduire par des orientations claires et des engagements concrets. À l'approche du budget 2027, les intentions vont laisser place aux arbitrages.

Notre commune se développe. Cette évolution appelle une anticipation des besoins en matière d'éducation, de services publics, d'équipements et de cadre de vie. L'attractivité de notre commune repose toutefois sur un équilibre plus large : elle tient aussi à la vitalité de ses commerces et à la présence de services de proximité.

Deux commerces et un restaurant implantés depuis plusieurs années viennent de fermer leurs portes. Dans le même temps, quatre médecins annoncent leur départ sans remplaçant identifié à ce jour. Ces situations nous rappellent une réalité : l'attractivité se construit, mais elle peut aussi se fragiliser. Préserver ce qui fait vivre notre village mérite autant d'attention que de préparer son développement.

Alors, quelles priorités la municipalité entend-elle retenir pour 2027 ? Quels projets seront réellement financés, dans quels délais, et avec quelles conséquences sur les dépenses de fonctionnement et les impôts locaux des années à venir ? Les choix budgétaires doivent répondre à un besoin identifié, tout en tenant compte de ses coûts futurs et de ses conséquences sur les finances communales, pas seulement afficher des ambitions.

La même exigence doit guider la concertation. Les habitants ne peuvent être sollicités qu'une fois les décisions presque arrêtées. Leur expérience du quotidien, leurs attentes et leurs propositions doivent nourrir la réflexion dès les premières étapes.

Notre commune a des atouts, des commerces, des professionnels de santé, des associations, et une vie locale qui participent à son identité. Ne les considérons jamais comme acquis.

Vos sept élus Citoyens d'Ozon entendent bien sûr contribuer au débat avec vigilance et responsabilité, en questionnant les choix et en veillant à ce que les engagements annoncés se concrétisent. La majorité a annoncé vouloir favoriser l'ouverture et le dialogue : cette volonté doit se traduire dans les faits.

Le budget 2027 donnera une première mesure des priorités municipales. Préparer demain, c'est aussi prendre soin, dès aujourd'hui, de ce qui fait la force et l'attractivité de Saint-Symphorien-d'Ozon.

ROSE

OCTOBRE ROSE : UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

Avec pour thème "Se faire dépister c'est SEINple ! ", la campagne d'Octobre Rose invite à faire de la prévention un réflexe. Le cancer du sein reste aujourd'hui le plus fréquent chez la femme ; une femme sur huit risque d'être touchée au cours de sa vie. Pour faire vivre cette campagne et sensibiliser le plus grand nombre, voici un petit panorama des actions réalisées et en cours.

Défi d'Elles : un défi solidaire et sportif

Symphorinoise depuis 9 ans, Julie Duret et son amie Anne-Sophie Jestin vont réaliser un projet qui leur tient particulièrement à cœur : du 21 au 25 janvier, elles participeront au raid Défi d'Elles. Un événement sportif et solidaire en Laponie, organisée au profit de la prévention contre le cancer du sein et de la recherche sur la maladie de Charcot. Courir, pédaler, skier au milieu de vastes étendues naturelles, ce défi allie dépassement de soi, engagement et solidarité autour d'une cause essentielle.

Dans ce cadre, elles recherchent des partenaires pour les accompagner dans cette aventure et lui donner encore plus d'impact. Toute entreprise qui les soutient associe sa marque à un projet porteur de sens et d'engagement, une action solidaire reconnue, une visibilité via leurs équipements, leurs réseaux sociaux et les communications autour de l'événement.

> julie.duret1@gmail.com ; annesophie_lehir@yahoo.fr
> Cagnotte participative : https://www.onparticipe.fr/c/1Y9IIbGg



Anne-Sophie et Julie cherchent des mécènes pour les soutenir dans leur démarche.

Une soirée musicale et généreuse

L'Harmonie de l'Ozon a invité le Big band du Conservatoire de Givors pour un concert caritatif le 17 octobre à Vernaison. L'intégralité des dons récoltés est reversée à l'association Europa Donna France, engagée auprès des personnes touchées par le cancer du sein.

De nombreux acteurs locaux ont participé à la campagne nationale. Merci pour cette solidarité !

La balle jaune se pare de rose

Octobre rose est un moment qui tient à cœur à Ozon Tennis car de plus en plus de personnes de son entourage sont concernées. Et la Fédération française de tennis encourage ses clubs à se mobiliser. L'association a organisé sa 4e opération de vente autour du tennis et du bien-être. Les bénéfices sont reversés à l'association Jeune et Rose Aura qui fait de la prévention auprès des professionnels de santé, des jeunes et du public en situation de handicap. Elle accompagne les jeunes femmes malades et est leur porte-parole.



Élus et agents municipaux ont formé le ruban rose devant la mairie.



Sensibilisés aux cancers féminins, les enfants du centre de loisirs ont formé un ruban dans le parc Dupoizat avant leur défilé dans le centre. Ils ont aussi participé à la décoration de la mairie et de la bibliothèque.